

29 août 2014- n° 12  
140088

**MISE EN OEUVRE D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (D.R.E.A.L.)**

Une stratégie de développement durable est basée sur trois notions : l'environnement, l'économique et le social. La Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage dans cette démarche en direction de l'ensemble des Déodatien. L'objectif étant la mise en œuvre d'un plan d'actions regroupant l'ensemble des thématiques du développement durable, à savoir, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et solidaire entre territoires, l'épanouissement des êtres humains, les modes de production et de consommation responsables.

Ce projet est décomposé en trois phases :

- phase 1:validation du diagnostic territorial initial,
- phase 2 : définition des priorités et des objectifs,
- phase 3 : finalisation d'un plan d'actions et élaboration d'un tableau de bord de suivi.

Ces phases reposent principalement sur la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et une stratégie d'amélioration continue.

Ce projet peut être partiellement pris en charge financièrement par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.).

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

\* à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.) pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable sur le territoire de Saint-Dié-des-Vosges ;

\* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 29 août 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 33

Procuration ..... 1

Absence..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point n° 17*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (*procuration à Claude KIENER à partir du point n° 3*), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration :

Issam BENOuada

à Françoise LEGRAND

Absente :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----